

# Bulletin Info de Germigny des Prés

Juin 2018

LA PRIEURÉE  
C<sup>ne</sup> de GERMIGNY des PRÉS

LE MESNIL  
C<sup>ne</sup> de GERMIGNY des PRÉS



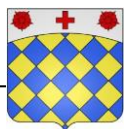
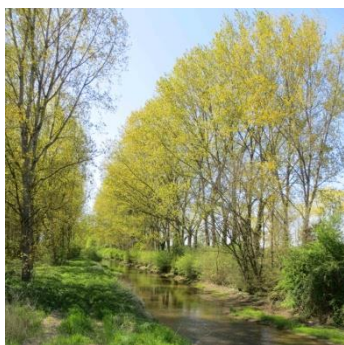
## L'édito du Maire

Après une année 2017 où de nombreux projets ont été initialisés, le printemps 2018 a vu la concrétisation de certains d'entre eux dont vous trouverez l'état d'avancement dans les pages suivantes.

La réalisation des travaux ne représente que la partie émergée de l'iceberg, mais en amont tout un travail de préparation mobilise pendant de nombreux mois les élus et agents pour le montage des différents dossiers, les demandes de subvention ou le suivi des opérations. Un long chemin parfois semé d'embûches, mais tellement passionnant et sur lequel chacun donne le meilleur de lui-même pour le bien collectif.

Après une longue période de mauvais temps, l'été semble vouloir montrer son nez et, comme la nature nous revivons tous. Il était temps ! Aussi, je vous souhaite à tous de passer de longs et bons moments en extérieur, en famille ou entre amis en vacances ou tout simplement chez soi.

*Philippe Thuillier*



Mairie de Germigny des Prés  
Place de la mairie  
45110 Germigny des Prés  
02 38 58 27 03  
[www.germigny-des-pres.fr](http://www.germigny-des-pres.fr)  
mairie-germigny@orange.fr

Le Bus Numérique, Le PETR .....	page 2	Internet Haut Débit, Recherches sur l'Oratoire .....	page 5
L'OPAH, ADIL, CCvS .....	page 3	Fortes chaleurs, Maisons fleuries .....	page 6
Cinéma, Concerts de l'Oratoire .....	page 4	Nuisances sonores, Brûlage végétaux verts .....	page 6
Travaux logement communal, Urbanisme PLU .....	page 4	Rythmes scolaires, Spectacle des enfants .....	page 6
Audit éclairage, Parvis de la mairie .....	page 4	Journée du 8 mai, CCAS .....	page 7
Aménagement de sécurité, Aire de camping-cars .....	page 5	Fête de village 2018 .....	page 7
Aménagement du Grand-Clair .....	page 5	Week-end 10-11 novembre, Etat Civil .....	page 8

## Le Bus Numérique



Le **lundi 16 avril**, le Bus Numérique a stationné place de la Mairie.

Il a pour vocation d'accompagner toute personne désirant s'initier à l'apprentissage du numérique, pour développer et favoriser le lien social et ainsi, pour les Institutions d'être au plus près de leurs ressortissants. Son animateur a prodigué le matin, à 5 germignons novices une découverte de l'informatique et de ses outils, et l'après-midi à 4 autres des conseils de perfectionnement.

Cette journée a été fort appréciée des participants qui n'ont émis qu'un sentiment celui de « trop peu » et un souhait : une poursuite de cette formation.



### Le PETR

La réunion du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR, ex-Pays) se tenait le 29 mars à la Mairie de Jargeau. Le budget 2018 a été voté et les projets locaux subventionnés ont été présentés et approuvés.

Enfin le calendrier 2018 du Contrat de Santé et de ses groupes de travail ont été présentés, leur mission :

- ✓ Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et aux soins
- ✓ Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour de leur parcours
- ✓ Une mise en place d'actions de promotion et de prévention de la santé
- ✓ Promouvoir un environnement favorable à la santé par une qualité de l'air, un repérage des habitats indignes.

## L'OPAH

La Communauté de Communes lance une étude d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont les principaux enjeux sont :

- Lutter contre la précarité énergétique
- Résorber les situations d'habitat indigne
- Favoriser le maintien à domicile par l'amélioration du logement

L'OPAH s'adresse principalement aux propriétaires occupants. Un diagnostic territorial sera organisé par l'intermédiaire de La Poste. Aussi, ne soyez pas surpris de la visite de votre facteur dans le cadre de cette opération.

3



### ADIL (L'Agence départementale d'information sur le logement)

Email : [adil.eie@adil45.org](mailto:adil.eie@adil45.org) site : <https://www.adil45.org>

#### Ses missions sont d'informer et de conseiller sur :

- ✓ **L'espace Info Energie (EIE)**
  - Comment construire une maison basse consommation
  - Quel sont les travaux à engager dans une rénovation
  - Quelles sont les aides accordées et les déductions fiscales
- ✓ **Le logement des personnes en difficultés**
- ✓ **Les aides à l'amélioration de l'habitat**
- ✓ **L'observatoire de l'habitat**
- ✓ **La recherche d'un logement à louer dans le Loiret**
- ✓ **Le logement des seniors dans le Loiret**

L'ADIL 45 vous accueille sur rendez-vous à Orléans 45000, 19 rue des Huguenots ☎ 02.38.62.47.07

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, mais également à ses permanences itinérantes :

**Pour St Benoit et Germigny : Le jeudi 25 octobre (après-midi) à Saint Benoit s/ Loire (lieu précisé ultérieurement)**

### Communauté de Communes Val de Sully (CCVdS)



Le budget 2018 a été voté début avril. Les détails, vous sont donnés dans le bulletin

intercommunal. Le point principal du budget de fonctionnement concerne les transferts de compétence suite à la fusion. Ainsi, les activités relatives à l'enfance-jeunesse sont-elles désormais exercées par la Communauté de Communes sur l'ensemble du territoire. Au niveau de l'investissement, c'est le centre d'interprétation de St Benoit et le multi-accueil d'Ouzouer sur Loire qui occupent la place la plus importante.

Côté culture, un des points marquants aura été la réouverture tant attendue du cinéma de Sully en avril. Désormais propriété de la CCVdS, la programmation diversifiée devrait ravir petits et grands avec des horaires adaptés permettant de pouvoir flâner dans Sully et ses environs avant ou après la séance. Comme tous les ans, les centres de loisirs proposent de nombreuses activités aux enfants pour les périodes de vacances, petites et grandes.

Pensez à inscrire vos enfants. <http://valdesully.fr/>



## Cinéma

Le 11 avril dernier a réouvert le cinéma de Sully sur Loire. Une nouvelle programmation diversifiée, très attendue par le public. Toutes les informations concernant la liste des programmes et les heures de séances sont présentes sur le site internet :

<http://valdesully.fr/programmation-cinema-sully-sur-loire>

Les billets se prennent uniquement sur place : Tarif plein : 7€ / Tarif réduit 5,5€ / < 14 ans à 4€.

Renseignements : 22 Boulevard Jeanne d'Arc, 45600 Sully sur Loire – Tél : 02-85-29-02-39.



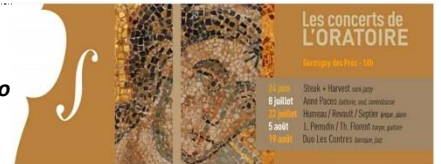
## Concerts à l'Oratoire : 18h

Réservation : 02-38-58-27-97-12

Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 10€

Gratuit pour les moins de 16 ans

24 juin	Steak + Harvest <b>rock jazzy</b>
8 juillet	Anne Pacey <b>batterie, oud, contrebasse</b>
22 juillet	Humeau / Revault / Septier <b>lyrique, piano</b>
5 août	L. Perrudin / Th. Florent <b>harpe, guitare</b>
19 août	Duo Les Contres <b>baroque, jazz</b>



## Travaux logement communal

Les entreprises ayant été sélectionnées, la réunion de démarrage des travaux s'est tenue fin avril permettant ainsi de faire le point sur les dates clef de ce projet. Ainsi, le démontage de l'escalier et des radiateurs peut commencer, les travaux de reconstruction commenceront après les vacances d'été. La livraison est prévue pour fin janvier.

## Urbanisme PLU

Après 2 années de travail, le PLU entre dans sa phase finale. Ainsi, en mai 3 permanences spéciales ont été mises en place pour permettre aux habitants de consulter le projet dont l'arrêt se fera fin juin/début juillet. Une vingtaine de personnes est venue consulter les projets de règlement et de zonage et nous ont fait part de leurs remarques ou interrogations que nous avons rediscutées avec le cabinet Morellon. Une fois le projet arrêté, il sera transmis aux services de l'état pour étude et remarques avant le début de l'enquête publique prévue en fin d'année.

## Audit éclairage

En 2017, nous avons lancé un diagnostic de la qualité de l'éclairage public. Le cabinet **Inergie Adapt** nous a fait parvenir son analyse lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Sans surprise, notre éclairage est relativement vétuste : 85% des luminaires sont équipés de source Sodium Haute Pression (très énergivores) et 2% équipés de lampes vapeur de mercure (interdite à la vente depuis 2015) et il reste également quelques anciennes horloges qui seront à remplacer par des horloges astronomiques.

Nous avons ainsi un plan d'amélioration sur 5-10 ans, ce qui nous permettra de mettre en place un plan annuel de rénovation en fonction des finances disponibles.



## Parvis de la mairie

Ça y est : la météo nous a enfin permis de pouvoir réaliser le parvis de la mairie ! 2 semaines de travaux ont été nécessaires pour que l'entreprise JL Bonneau mène à bien ce projet. Un net changement du paysage qui nous était familier depuis de très nombreuses années. Les quelques jours de gêne occasionnée ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir et nous pourrons profiter sereinement de ce nouvel espace minéral/végétal et surtout l'accès à la mairie, au foyer rural et à la salle de conseil seront facilités. A noter que le panneau d'informations et le plan se trouvent désormais sous le porche, le panneau du département près des jardinières près du carrefour central et que les porte-vélos sont (temporairement) sur la place, permettant aux écoliers et aux touristes de les utiliser librement.



## Aménagements de sécurité

La première tranche des aménagements consiste en la réalisation de 3 plateaux route de St Benoit, route de St Martin et route de Châteauneuf. Ce projet a été présenté le 6 juin lors d'une réunion publique. L'appel d'offres lancé début mai n'a vu la réponse que de 2 entreprises en raison d'un planning très court pour la réalisation puisque nous voulons profiter des vacances d'été pour que le plateau face à l'école soit réalisé (les 2 autres devant être faits dans la foulée) afin de ne pas perturber la giration du bus.

Lors de sa séance du 6 juin, sur avis de la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal a retenu l'offre de l'entreprise BSTP pour un montant de 92 959,66€ HT. Ces travaux vont forcément perturber la circulation pendant l'été, nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée, mais ces plateaux sont nécessaires, les vitesses de traversée de bourg étant toujours aussi élevées et dangereuses.



### Aire de camping-cars, aire du SICTOM

Dans la foulée de la réalisation du parvis, l'entreprise JL Bonneau a poursuivi les travaux sur la commune avec la pose d'enrobé sur les aires de camping-cars et du SICTOM (tri sélectif et retournement chemin des Varannes). Une réelle nécessité tant en hiver ces zones revêtues en calcaire devenaient impraticables. Quant à l'aire de camping-cars, très fréquentée tout au long de l'année, elle devient un vrai plus pour l'accueil des touristes.



5

### Aménagement du Grand Clair

Là encore, le mauvais temps a retardé le démarrage des travaux, mais ça y est, tout est sur les rails. Une piste piétons/cycles reliera la route des Baudins et le Grand Clair où le parcours de vélo-cross permettra aux cyclistes de s'adonner à leur activité favorite en toute tranquillité. De nouveaux jeux vont aussi faire leur apparition pour compléter ceux mis en place en 2016. Désormais, l'aire du Grand Clair propose de nombreuses activités pour nos jeunes. La réalisation dépendra de la météo car l'espace du Grand Clair est vraiment très humide et il n'est pas question d'y faire des travaux dans de mauvaises conditions.



### Internet Haut Débit

Le 6 juin dernier, une réunion publique a eu lieu dans la salle des fêtes présentant aux habitants le projet pour la mise en place d'un réseau internet haut débit sans fil. Le service proposé par WE Access Group en collaboration avec le département permettrait aux habitants de La Prieurée, du Mesnil et du Bourg d'avoir d'ici fin décembre une offre internet à Haut Débit (+ 50 chaînes TV). Un mât (18 m) raccordé par la fibre optique, serait installé sur le terrain du Grand Clair, et permettrait la distribution grâce à une antenne wifi. Ce projet, sans engagement, nous serait proposé pour un abonnement entre 25 et 30€.

### Recherches sur l'Oratoire

Depuis maintenant 4 ans, l'Université de Louvain, sous la houlette de Line Van Wersch, s'intéresse de très près à l'oratoire. En 2017, les prospectives radar réalisées ont révélé la présence d'une « perturbation » du sous-sol de forme plus ou moins circulaire et **du 9 au 13 juillet** un sondage archéologique sera réalisé dans le jardin de l'oratoire afin d'en savoir plus. Ce chantier sera aussi l'occasion pour les chercheurs de faire un peu de pédagogie auprès des curieux.

## Fortes chaleurs



Comme tous les ans, la période estivale et une potentielle canicule font l'objet d'une attention particulière. Cette année encore, des flyers récapitulant les principales consignes sont à votre disposition en mairie ou vous seront distribués par les membres du CCAS. Par ailleurs, un registre à confidentiel est ouvert en mairie pour les personnes fragiles devant faire l'objet d'une attention particulière. Si vous souhaitez vous inscrire, passez en mairie aux horaires de permanences.

### Maisons fleuries



Comme les années passées, la commission « fleurissement » parcourra toute la commune le **mercredi 27 juin** dans l'après-midi, afin de sélectionner et d'effectuer le classement 2018 des maisons fleuries. Ce concours est sans inscription, cependant, cette année, les récompenses seront attribuées **uniquement aux personnes présentes** lors de la cérémonie. Les personnes ayant un empêchement ce jour-là pourront en informer la mairie. Les lots non récupérés seront alors utilisés pour embellir notre commune.

### Nuisances sonores



L'entretien des jardins et espaces verts privés bat son plein et les outils « bruyants » (tondeuse, taille-haie, ...) sont de retour. Merci de respecter les horaires pendant lesquels les bruits de ces engins sont autorisés. Et surtout, n'hésitez pas à en parler avec votre voisin avant de brandir la menace de tel ou tel règlement.

**Rappel des horaires autorisés :**

**Jours ouverts : 8h30-12h et 14h30-19h30 / Samedi 9h-12h et 15h-19h / Dimanches et jours fériés : 10h-12h**

## Brûlage des végétaux verts

Comme pour tout déchet, le brûlage de végétaux verts reste interdit car il peut engendrer des nuisances de voisinage et/ou des risques d'incendie mais surtout il augmente la pollution atmosphérique. Selon l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le brûlage à l'air libre, de déchets verts et humides déclenche l'émission de polluants et dégage de nombreuses particules toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement ce qui entraîne une dégradation de la qualité de l'air. Merci d'utiliser les déchetteries prévues à cet effet pour y déposer les végétaux que ne pourrait accueillir votre composteur.

## Ecole : rythmes scolaires

La rentrée 2018-2019 verra le retour à la semaine de 4 jours pour les enfants du regroupement scolaire du SIRIS de St Martin/Germigny. Les informations nécessaires sont disponibles via le site internet de la commune de Germigny ou directement sur le site du SIRIS : <http://www.sirissmagy.fr/>. Les centres de loisirs de la Communauté de Communes (CCvDS) permettront d'accueillir vos enfants le mercredi toute la journée. Le plus proche de nous est celui de St Benoit sur Loire, mais vous avez la possibilité de bénéficier d'un des autres centres de la CCvDS. Liste et informations sur le site de la Communauté de communes accessible via le site internet de la commune de Germigny ou directement sur le site de la CCvDS : <http://valdesully.fr/3-11-ans>.



## Spectacle des enfants de CE1 & CE2 à St Martin

A l'invitation des élèves de la classe de Mmes Bonneau et Darras, de nombreux parents et élus sont venus applaudir un spectacle enjoué et très coloré. Les enfants de Germigny et St Martin nous ont offert 4 pièces de théâtre "Kirikimati - L'anniversaire de Sardinette - L'école des animaux - Le problème" et entre chaque pièce des poèmes, des chants et des blagues humoristiques. Après des applaudissements bien mérités, une collation était offerte aux spectateurs et servie par les élèves.



## Journée du 8 mai 2018

Ce mardi 8 mai 2018 a commencé par l'hommage aux anciens combattants.

Philippe Thuillier, Maire, accompagné des porte-drapeaux, Pierre Hemelsdael et Yves Boursin, de Colette Agogué portant la gerbe, des élus et des Germignons ont rendu hommage aux anciens combattants par une minute de silence après la lecture du message officiel et la citation des noms inscrits sur le monument. Il s'en est suivi la distribution des bleuets dont le produit de la vente est remis aux Anciens Combattants.



Suivi par la remise des récompenses des maisons fleuries



Les lauréats présents ont reçu de superbes plantes fleuries.

Le classement est le suivant :

Catégorie 1<sup>ère</sup> : M. Moizard, Arlicot, Bourgeois, Gault, Bonneau, Trawinsky.

Catégorie 2<sup>ème</sup> : M. Agogué, Ruffier.

Catégorie 3<sup>ème</sup> : M. Maillard.

Catégorie 4<sup>ème</sup> : Ecole du Grand Clair.

Catégorie 5<sup>ème</sup> : M. Baudry, Gourdet.

Catégorie 7<sup>ème</sup> : M. Boursin.

Il a été également remis à M. Mme Arlicot le prix départemental décerné le 21/06/2017.

Et clôturé par un vin d'honneur préparé et servi par les membres du Conseil Municipal, sous le préau situé dans les jardins de l'Oratoire.

## CCAS : Spectacle et Goûter

Depuis plusieurs années le CCAS cherchait une idée pour rassembler nos anciens. Après mûre réflexion, il a été retenu l'idée de les réunir avec les enfants de l'école. Ainsi, en cet après-midi du **mardi 19 juin**, les élèves du CP et CE1 de Germigny des Prés ont joué leur spectacle de fin d'année scolaire devant un public d'une cinquantaine de personnes.



« Lilli peur de rien », chanté et conté par les enfants a conquis les spectateurs. La représentation terminée, un goûter offert par le CCAS a permis aux petits et grands de faire connaissance ou pour d'autres de se retrouver.

Un grand bravo aux artistes en herbe, un grand merci aux spectateurs et félicitations aux organisateurs pour cette belle initiative appréciée de tous.

## Fête du village 2018



**Dimanche 3 juin** le Comité des Fêtes de Germigny a organisé la fête de village annuelle sur le terrain communal du Grand Clair. Tous les germignons et germignonnes ont été invités par flyer distribué dans chaque boîte aux lettres et nous avons pu noter la présence de Mme

Nicole Lepeltier, présidente de la Communauté de Communes Val de Sully à cette manifestation.

Depuis de nombreuses années, le Comité des Fêtes offre aux enfants de Germigny, un spectacle de Noël accompagné d'un goûter financé avec les excédents des animations de l'année. Mais compte tenu de la faible participation ces dernières années à ce spectacle de fin d'année, le Comité a décidé d'investir davantage dans le programme de la fête du village par des attractions plus ludiques et plus innovantes pour petits et grands.

La journée a commencé le matin à 10h avec un grand jeu de l'oie composé de quiz sur Germigny. A 12h, un apéritif concert a été offert par le Comité aux personnes présentes et à 13h tous partageaient le buffet pique-nique toujours aussi convivial. A 15h, le fakir Maboul a assuré un spectacle où fou rire et applaudissements ont fusé chez les spectateurs.

Toute la journée, le public a participé aux nombreuses attractions (toutes gratuites) proposées : parcours de Segway, Laser Game « nouvelle génération », paint ball, Jeu de tiercé, jeux en bois, casse-têtes, structure gonflable, promenade en calèche, etc ...

Une belle manifestation conviviale, sous un soleil généreux, propice à des échanges et qui contribue au maintien de la ruralité dans les petites communes comme Germigny.

Rappel : Le Comité des Fêtes organise le **9 septembre** prochain, un vide-greniers avec marché des producteurs sur le terrain communal du Grand-Clair.

Inscription jusqu'au 2 septembre au 06-21-31-43-42. Buvette et restauration sur place

## Week-end 10-11 novembre

2018 marquera le centenaire de l'armistice de la grande guerre 1914-1918. Pour cette occasion, une initiative regroupant les associations actives de la commune a été lancée afin d'organiser un week-end spécial. Voici en quelques mots les réjouissances prévues pour les 2 jours :

- Exposition d'œuvres d'artistes peintres et sculpteurs
- Exposition de documents d'époque : journaux, correspondances, photos
- Bal (avec démonstrations) et restauration d'époque
- Commémoration avec participation des enfants de l'école et présentation détaillée des combattants de Germigny.

Le programme complet vous sera communiqué ultérieurement, mais réservez d'ores et déjà votre week-end, votre présence sera notre meilleure récompense.



**Etat Civil** (période du 1/03 au 31/05/2018)

**Mariage** : Julie JOSSE & Cédric DUBOIS, le 28 avril